

DEPARTEMENT du GARD



MAIRIE de *Tharaux*
- 30430 -

ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES 20 & 27 JUIN 2021

La démarche d'inscription est possible toute l'année jusqu'au sixième vendredi avant le scrutin de la prochaine élection.

Si vous avez déménagé, si vous êtes nouveau sur Tharaux, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Munissez-vous d'un justificatif de domicile (sauf téléphone portable), et d'un justificatif d'identité en cours de validité (ou avoir expiré moins de 5 ans à la date du dépôt de la demande).

L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant 18 ans dans le scrutin à la condition qu'ils aient fait le recensement à 16 ans.

Si vous avez déménagé depuis votre recensement, vous devez vous inscrire dans la nouvelle commune, au titre d'une demande de droit commun.

**VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION
DOIT ETRE DEPOSEE LE 14 MAI 2021 AU PLUS TARD
POUR ETRE PRISE EN COMPTE POUR LES ELECTIONS
REGIONALES & DEPARTEMENTALES 2021**